



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2021-2022

CS/YC

P.V. ADECAE 10

**Sous-Commission « Avenir de l'Europe » de la Commission des  
Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de  
l'Immigration et de l'Asile**

**Procès-verbal de la réunion du 17 février 2022**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2022 à Esch
2. Discussion et approbation du rapport final: Quel avenir pour l'Europe ?  
Résultats de la campagne de consultation des résidents du Luxembourg par la Chambre des Députés dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

\*

Présents : Mme Simone Beissel, M. Yves Cruchten, Mme Stéphanie Empain, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Wiseler  
  
M. Sven Clement, observateur délégué  
  
M. Yves Carl, Administration parlementaire  
M. Cédric Scarpellini, Administration parlementaire

Excusés : Mme Nathalie Oberweis

\*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

\*

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2022 à Esch  
  
Le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2022 (Discussion dans la Brasserie K116 à Esch-sur-Alzette) a été approuvé.
2. Discussion et approbation du rapport final: Quel avenir pour l'Europe ?  
Résultats de la campagne de consultation des résidents du Luxembourg par la Chambre des Députés dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe.

Le Président de la Sous-commission, M. Yves Cruchten, a présenté le rapport, qui tient compte des remarques qui ont été soumises par voie écrite aux membres de la Sous-commission. Il a rajouté que les *graphic recordings* que Mme Yolande Koster a dressés lors des différents événements ont également été annexés au présent rapport.

Pour ce qui en est de la procédure à suivre, il a été précisé que la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile, devrait à son tour approuver le rapport avant qu'il ne soit débattu en plénière.

M. Fernand Kartheiser (ADR) a tenu à se distancer du contenu du rapport, ce dernier contenant des idées ne s'alignant pas dans la philosophie de son parti. En même temps, il a marqué son accord à ce que le rapport soit envoyé à Bruxelles.

De son côté, M. Claude Wiseler (CSV) a précisé qu'il s'agissait bien des contributions et des idées collectées des différents résidents et que le rapport ne reflétait en rien les différentes positions politiques.

Concernant le « Parliament@Home », il a été retenu qu'une animation ayant pu diriger les participants aurait pu s'avérer utile. Effectivement, les participants avaient bien identifié quelques problèmes par rapport aux politiques européennes, sans toutefois avancer de solutions. Un animateur aurait pu dans ce cas relancer la discussion de sorte à apporter des propositions de solutions qui auraient pu être incluses dans le rapport.

Le président a également fait le point sur le projet de résolution découlant du rapport. Celui-ci reprend en grande partie du contenu déjà mentionné dans une précédente résolution traitant des affaires européennes, mais permet également le maintien des travaux de la Sous-commission au-delà du 9 mai 2022, soit la fin de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, afin d'en faire le suivi politique.

Luxembourg, le 21 avril 2022

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**